



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »: réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Horizon Fondation, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Une nouvelle direction pour mettre fin aux graves atteintes aux droits des jeunes femmes et des femmes adultes

Introduction

Horizon Fondation, une organisation à but non lucratif basée à Freetown, s'emploie à veiller à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Cependant, après avoir observé de manière critique la situation actuelle, l'organisation a noté que le programme du Millénaire ne serait pas réalisé d'ici à 2015, du fait de facteurs indépendants des programmes visant à atteindre les objectifs.

La situation des filles et des femmes est l'un de ces facteurs. Il est à cet égard urgent de prendre des mesures adéquates afin que les vices et violations dont pâtissent les filles et les femmes disparaissent de chaque société.

Il ressort des travaux de recherche effectués par l'organisation que certains groupes de filles et de femmes, les travailleuses du sexe et les femmes handicapées, sont concernées et subissent d'importantes violations de leurs droits fondamentaux. Des études ont montré qu'environ 65 % des filles ont des relations sexuelles monnayées du fait des taux de pauvreté élevés qui frappent notre collectivité.

Observation

L'organisation a observé pourquoi il n'était pas possible d'éliminer entièrement la pauvreté de notre société. L'ONU devrait examiner où et comment les fonds sont affectés aux pouvoirs publics nationaux aux fins de l'exécution des programmes et nommer une organisation non gouvernementale chargée d'exécuter ces programmes, car, pour être honnête, la plupart des fonds ne parviennent pas à leur destination escomptée.

Les fonds distribués ne sont pas utilisés comme il se doit en vue de mettre en œuvre des projets destinés à bénéficier aux filles et aux femmes. Nous avons donc besoin, pour parvenir au développement durable, d'une nouvelle direction. L'ONU devrait chercher une nouvelle méthode de versement des fonds qui permette de faire en sorte que les projets soient effectivement exécutés comme prévu.

Solution

L'ONU devrait premièrement se fixer une nouvelle direction en ce qui concerne le versement des fonds destinés aux projets.

L'ONU devrait deuxièmement veiller à ce que toutes les filles suivent une formation technique ou professionnelle à partir de l'âge de 10 ans afin de pouvoir subvenir à leurs besoins avant de vieillir.

Un représentant du pouvoir judiciaire devrait être affecté à chaque commissariat afin d'observer la façon dont les suspects sont traités par la police.

Il convient d'établir un organisme de renforcement des capacités financé par l'ONU qui effectuerait des études et analyses approfondies des moyens de mettre fin à la maltraitance des filles et des femmes en général.